



NEXT
GEN
EU

POSER LES BASES DE LA REPRISE **LUXEMBOURGEOISE**

#NextGenEU | Avril 2023

Plan pour la reprise et la résilience du Luxembourg

Depuis 2021, le Luxembourg met en œuvre **son plan pour la reprise et la résilience, financé par des subventions pour un total de 82,7 millions d'EUR.**

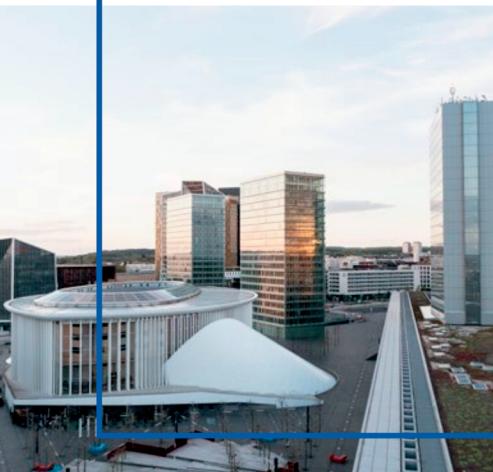
Le financement fourni par la facilité pour la reprise et la résilience — au cœur de NextGenerationEU — soutient la mise en œuvre des mesures d'investissement et de réforme essentielles proposées par le Luxembourg.

Le plan luxembourgeois s'inscrit dans le cadre d'une réaction coordonnée sans précédent de l'UE à la crise de la COVID-19, qui vise à faire face aux défis européens communs en s'appuyant sur les transitions verte et numérique, ainsi qu'à renforcer la résilience économique et sociale et la cohésion du marché unique.

Le plan du Luxembourg promeut notamment l'énergie et les transports propres, la protection de la biodiversité, la numérisation de l'administration publique et l'augmentation de la disponibilité de logements abordables. Le plan offre également des formations aux demandeurs d'emploi et aux travailleurs âgés et vise à améliorer la résilience du système de soins de santé.

MESURES CLÉS EN FAVEUR DE LA TRANSITION VERTE DU LUXEMBOURG

69% de l'enveloppe totale pour les réformes et investissements au titre du plan concernent les objectifs climatiques



- Véhicules électriques: déploiement d'un régime d'aide visant à agrandir le réseau de bornes de recharge pour les véhicules électriques dans l'ensemble du pays. **30,5 millions d'EUR**
- Biodiversité: mise en place d'un «Naturpakt» avec les communes afin d'apporter un soutien financier en faveur des mesures de protection de la nature et de prévention de la perte de biodiversité. **6 millions d'EUR**
- Energies renouvelables: création d'un nouveau quartier résidentiel sur un ancien site industriel, qui profitera du chauffage et de l'électricité produits à partir d'énergies renouvelables. **18 millions d'EUR**

MESURES CLÉS EN FAVEUR DE LA TRANSITION NUMÉRIQUE DU LUXEMBOURG

30% de l'enveloppe totale pour les réformes et investissements au titre du plan concernent les objectifs numériques



▶ **Communications sécurisées:** développement et déploiement d'une infrastructure ultra-sécurisée fondée sur la technologie quantique en vue d'améliorer la sécurité des communications dans le domaine public, dans le cadre d'un projet européen. **10 millions d'EUR**



▶ **Services numériques pour le public:** création de nouveaux services administratifs numériques pour les entreprises et les citoyens. **13 millions d'EUR**



▶ **Soins de santé numériques:** mise en œuvre d'une solution de télémédecine pour le suivi médical et le traitement à distance des patients et mise en place d'un registre numérique pour les professions de santé. **1,2 millions d'EUR**

MESURES CLÉS POUR RENFORCER LA RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DU LUXEMBOURG



▶ **Lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme:** entrée en vigueur d'une nouvelle loi visant à améliorer la surveillance du blanchiment de capitaux et publication d'analyses des risques relatifs au blanchiment de capitaux et au financement du terrorisme.



▶ **Logements abordables:** mise en œuvre d'un « Pacte logement 2.0 » avec les communes visant à réformer le financement de la construction ou de la rénovation de logements abordables et durables.



▶ **Réforme de la santé:** redéfinition des compétences, des tâches et des responsabilités des professionnels de la santé.



▶ **Formation des demandeurs d'emploi:** organisation de formations destinées aux demandeurs d'emploi, dont au moins 30 % auront plus de 45 ans, axées sur les domaines du numérique et de la gestion.

1,5 million d'EUR

LA MISE EN ŒUVRE EN BONNE VOIE



Le décaissement des fonds est conditionné aux performances et reflète les progrès réalisés au regard des réformes et des investissements définis dans le plan.



Le Luxembourg a présenté la première demande de paiement pour 26 jalons et objectifs atteints, pour un montant de 25 millions d'EUR. La Commission européenne évalue actuellement l'achèvement des jalons et des cibles.



Pour contribuer à la transition énergétique, le Luxembourg peut désormais ajouter des mesures supplémentaires au plan grâce à une subvention REPowerEU de 30 millions d'EUR et à un transfert de 128 millions d'EUR de la réserve d'ajustement au Brexit.